

# NOTES ET DOCUMENTS

CLAUDE RIVIÈRE

*Faculté des Lettres, Conakry.*

## **Les investissements éducatifs en République de Guinée**

### LE CONTEXTE D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Chaque peuple écrit l'histoire avec les événements qui le concernent le plus. Pour le Guinéen, la date la plus mémorable reste celle de son indépendance effective. Le 28 septembre 1958 marque en effet le tournant le plus décisif dans les destinées de sa nation qui a comme le sentiment de se relever d'un opprobre de soixante ans, puisque le 28 septembre 1898 s'effondrait l'empire Wassoulou soutenu par la résistance de l'Almamy Samory Touré, ancêtre du leader bien connu du pays : Sékou Touré.

Pour le Français, le moment de l'histoire guinéenne qui l'a peut-être le plus affecté est celui du choc psychologique, lorsque le général de Gaulle à Conakry, le 25 août 1958, a mis l'indépendance à la disposition de la Guinée. D'aucuns se sont alors réjouis de voir la France se libérer du poids de l'Afrique. D'autres ont craint que le vent d'une autodétermination désormais en acte ne lèse leurs propres intérêts, ou n'éteigne le prestige d'une nation dont on supposait l'ascendant mesurable au nombre de ses serfs. D'autres enfin se sont ralliés à la logique de l'histoire.

Mais en ce mois d'août, le choix de la Guinée restait encore en suspens. Tandis que le Rassemblement Démocratique Africain acquiesçait aux propositions du chef d'État français, la section guinéenne hésitait. Le 27 août, à Dakar, Sékou Touré décidait de voter « non » si le projet constitutionnel ne reconnaissait pas la nécessité de fédérations africaines, de voter « oui » à une association multinationale d'États libres et égaux avec la France. Le 5 septembre, le Parti Démocratique de Guinée (P.D.G.) disait réserver son attitude. Quelques jours plus tard, après des atermoiements, l'option était prise de ne pas se laisser intégrer à la République Française et de voter « non », « pour faire l'économie d'une guerre ».

Le choix était grave puisqu'on pouvait craindre qu'un chaos n'apparaisse lors de la passation des pouvoirs et de la transformation des structures administratives, sociales et économiques. Cependant, comment admettre que l'exercice du droit à l'indépendance soit laissé à la seule discrétion de la République Française, d'autant que le projet introduisait ainsi entre les États de la Communauté naissante une inégalité profitable à la métropole ? Clamant donc hautement ses formules complémentaires « d'émancipation et d'unité africaine » qui resteront les thèmes majeurs du P.D.G., avec, pour autre aspect, « la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme », la Conférence nationale du parti, le

14 septembre 1958, affirmait son choix définitif : l'indépendance nationale comme prélude à la reconstitution de l'Afrique. Deux années plus tard, le président Sékou Touré répétait : « C'est sur la base de la souveraineté réelle des peuples africains que s'établira l'unité vraie de l'Afrique ». (Rapport d'information et d'orientation de la deuxième Conférence Nationale des Cadres du P.D.G., Kissidougou, du 21 au 24 novembre 1960).

A 94 %, le corps électoral votait « non » le 28 septembre 1958. Sous l'impulsion d'un parti unifié qui avait su digérer les différences ethniques et intégrer dans les cadres de la nation ses anciens adversaires, le peuple entier avait pris conscience de la nécessité d'exprimer massivement ses opinions. L'intérêt porté à la chose publique s'était d'ailleurs sans cesse accru depuis la guerre. Le nombre des électeurs inscrits en témoigne :

1946 : 131 309

1951 : 393 628

1957 : 1 373 048

Lors du référendum de 1958, 1 200 171 personnes votaient sur 1 405 986 inscrits. 56 959 étaient partisans du « oui » et 1 130 292 du « non ».

Comme atout majeur, lors de l'indépendance, la Guinée ne disposait guère que d'une structure de parti hautement efficace. Les Français, il faut l'avouer, ne s'étaient souciés que très tard d'une africanisation des cadres de l'administration et du commerce. Fin 1958, la majorité des techniciens et cadres français quittait le pays et laissait l'économie au désarroi. Se substituant à une administration envolée, le P.D.G. cristallisait alors la volonté populaire autour d'un principe qui lui donnait la confiance unanime : la démocratie.

La politique qui avait été jusqu'ici, chez les peuples d'Afrique, la voie royale pour l'obtention du droit de vote, de la liberté du travail, des droits syndicaux, puis de l'autonomie, devenait maintenant le moteur de l'organisation nationale sur tous les plans. Mais suffisait-il d'être politicien pour régler au mieux les rapports économiques et sociaux d'une collectivité humaine ? Les pays développés répondront par la négative. En fait, la réalité acculait à des solutions d'urgence. A défaut d'une multitude d'individus compétents dans les secteurs-clés du développement du pays, force était à la jeune nation d'utiliser les rares cadres formés et de soumettre leur action à un projet cohérent émanant d'un exécutif monocéphale, indépendant et stable. Ce monocéphalisme n'empêchait nullement le pouvoir d'être à l'écoute du peuple et de subir la pression des 10 225 comités de base, 177 sections, 30 fédérations, de telle sorte que l'exécutif représentait la volonté populaire à travers celle du Bureau Politique National, haute instance du parti. A l'importance de la notion de présidentialisme qui donnait, comme celle de parti unique d'ailleurs, une solution heureuse à la hantise de l'instabilité pour un gouvernement nouveau-né, répondait dans le peuple une forte unanimité communautaire et une volonté farouche de sortir du sous-développement.

Un des meilleurs moyens d'assurer la prospérité du pays tout en émancipant les esprits était d'instruire le peuple et spécialement la jeunesse. Chacune des idées importantes de l'orientation politique première décidait logiquement des traits principaux de l'enseignement guinéen :

1° Du choix de l'indépendance totale résultait la nécessité, dès l'école, d'une régénération qualitative des mentalités après rejet des dernières séquelles coloniales.

2° L'unanimité entraînait un enseignement de masse et l'obligation de le structurer fortement.

3° Le départ de beaucoup de techniciens et instituteurs français poussait à une africanisation des cadres.

4° L'état de l'économie incitait à calculer avec rigueur les investis-

sements financiers possibles pour l'éducation et à les compléter par des investissements humains.

5° La hâte avec laquelle avaient dû s'opérer les transformations suscitait des difficultés et des demi-réussites.

Pour mieux éclairer toutes ces orientations, nous allons successivement donner les raisons qui justifient de tels investissements éducatifs, dégager qualitativement le sens de la réforme avec les caractères du nouvel enseignement guinéen et ses orientations pédagogiques, expliquer la structure actuelle de l'enseignement, dresser le bilan quantitatif des investissements, exposer les difficultés et critiques qu'on peut y faire, juger de leur valeur et enfin étudier les facteurs de progrès ou de ralentissement de la scolarisation selon les milieux géographiques.

### JUSTIFICATION DES INVESTISSEMENTS ÉDUCATIFS

Afin que l'action révolutionnaire créât au plus tôt les conditions les plus favorables à un rapide développement, il fallait se soumettre à l'austérité. Consentir à d'énormes sacrifices, c'était d'abord, en tenant compte de la modicité des budgets, adopter un système administratif à personnel restreint, économique et efficace. La Guinée, où la sous-administration prolifère moins qu'en d'autres pays africains, l'a partiellement tenté. Consentir à d'énormes sacrifices pour impulser le développement, c'était aussi, au départ, investir dans les secteurs les plus productifs à long terme. L'infrastructure administrative, l'équipement énergétique et routier, les secteurs agricoles et industriels exigeaient, pour satisfaire à des objectifs prioritaires qu'on leur consacra une part importante du budget national.

Mais pour un pays comptant 52% de sa population âgée de moins de vingt ans et 85% d'illettrés sur 3 300 000 habitants, (on compte sur 5 millions avant une vingtaine d'années), l'instruction n'était-elle pas un préliminaire à tout progrès même économique ?

La réponse pouvait être contestée. Ne fallait-il pas que le revenu de la production s'accroisse d'abord afin qu'existent les premiers fonds indispensables pour les écoles et les collèges ? Le social à court terme, dira-t-on, est improductif et engloutit des fonds bien plus profitables à d'autres secteurs. Tout le problème est là, dans l'ambiguïté de l'éducation qui est, comme le pain, mais à plus long terme, une forme de consommation sur laquelle normalement on devrait faire des économies, et une forme d'investissement productif, puisque son amplification permettra d'augmenter l'efficiencé du travail et, conséquemment, les salaires moyens puis l'épargne, autant de sources de nouveaux investissements. En d'autres termes, doit-on enrichir d'abord les esprits, ou bien insister sur la priorité des canaux d'irrigation, des barrages, des usines car ce sont eux qui nourrissent en définitive les esprits ? Par un de ces calculs quelque peu fallacieux puisqu'entrent en jeu des données inquantifiables, Théodore Schultz, aux États-Unis, constatait qu'un dollar investi dans l'amélioration intellectuelle des êtres humains pouvait provoquer une plus grande augmentation du revenu national qu'un dollar placé dans une forme tangible de bien de production comme une voie ferrée ou des machines-outils.

Nulle part dans le monde l'analphabétisme n'est favorable au progrès. Avant tout développement économique, il faut une mise en condition des populations. La formation politique et l'instruction qui s'unissent harmonieusement en Guinée apparaissent comme le premier pas indispensable à toute forme de progrès : agricole, artisanal, industriel...

L'instruction doit être considérée comme une forme hautement productive d'investissements aussi bien au niveau de la masse, pour favoriser l'évolution sociale, qu'à celui des jeunes cadres : futurs savants, ingénieurs, professeurs, techniciens, médecins, dont on est d'accord sur le rôle important qu'ils jouent directement ou indirectement dans le développement de l'économie. Les pays développés savent aussi qu'un bon écrivain, qu'un bon artiste, augmentent la production nationale brute. L'accroissement du nombre des Fodéba Keïta, des Camara Laye et des Kandia Kouyaté le prouvera certainement dans l'avenir. Sources de devises, les ballets nationaux sont aussi sources de rayonnement d'une culture.

De ce débat, une réponse surgit clairement : il faut parier sur l'homme futur, telle est la voie africaine de l'émancipation totale. L'émancipation politique réalisée, il fallait émanciper les esprits par le savoir avant de couronner l'œuvre par l'émancipation économique, résultat de l'autogestion d'un pays conscient de ses ressources, de ses possibilités et de ses réalisations.

Un vaste plan triennal d'action économique et sociale pour un développement accéléré entrainait en jeu en 1960 avec les organismes suivants de direction :

- 1° Un ministère d'État chargé du contrôle administratif et financier,
- 2° Un ministère du développement économique,
- 3° Un ministère de l'économie rurale et de l'artisanat,
- 4° Un ministère du plan.

A ceux-ci s'adjoignait l'action du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la culture qui devait prendre en main la formation de cadres nationaux et d'une main-d'œuvre qualifiée. A cet effet, s'imposait une révision complète et une définition nouvelle du rôle et du but de l'enseignement en réponse à une situation nouvelle née d'une récente fermentation politique, économique, sociale et culturelle qui rappelait le mot de Pline l'Ancien : *Ex Africa semper aliquid novi*. La nécessité d'agir vite afin d'arriver immédiatement à des résultats qui répondent aux objectifs prioritaires d'accroissement de la scolarisation, et par conséquent de construction d'écoles, de production de matériel scolaire, de recrutement et de formation des maîtres, exigeait un inventaire des besoins en matériel, (bâtiments, livres, équipement), en personnel, en méthodes éducatives et en nouveaux programmes. Tout en faisant cet inventaire on commençait à s'attaquer à la tâche.

#### CARACTÈRES DU NOUVEL ENSEIGNEMENT GUINÉEN

La réforme de l'enseignement, votée par toutes les sections du P.D.G. en 1961, prenait pour orientation capitale : le développement de la production, en consacrant la priorité du « technique » sur le « littéraire ». Elle se proposait :

- De stopper le dépeuplement rural en scolarisant sur place d'ici 1967, tous les enfants âgés de 7 à 12 ans,
- De former des jeunes cadres,
- D'alphabétiser les adultes et de leur donner les premiers éléments d'une formation professionnelle.

Une ordonnance présidentielle en date du 5 août 1959 avait déjà promulgué les principes de la réorganisation de l'enseignement. En y restant fidèle, le congrès de septembre 1959, la Conférence nationale du P.D.G. d'août 1961, ainsi que le deuxième Congrès de la J.R.D.A. de septembre 1961 apportaient au schéma quelques modifications concernant l'accélération du développement

de l'enseignement. A la Conférence de Labé en décembre 1961, les principes généraux de la réforme étaient acceptés par toutes les sections du P.D.G.

Si nous tenons compte de quelques remaniements intervenus depuis la Conférence de Kankan, les caractères du nouvel enseignement guinéen sont les suivants (dans cette synthèse, nous conservons la plupart des expressions originales du rapport présenté à la Conférence de Labé) :

1<sup>o</sup> *Un enseignement de désaliénation de l'homme ex-colonisé et de réhabilitation de la culture africaine :*

- Par la reconversion des programmes en vue de restituer les valeurs africaines authentiques.
- Par l'affirmation de l'unité culturelle africaine en introduisant, dès l'élémentaire, l'étude obligatoire de l'anglais et, dans le secondaire, celle de l'arabe afin de faciliter les rapports entre les peuples frères de l'Afrique.

Dans l'enseignement de l'histoire, la vérité historique est rétablie. Les empires et royaumes du Moyen Age africain, dont le développement économique, politico-militaire culturel et technique n'a rien à envier au Moyen Age européen, sont étudiés en détail. La période de la résistance africaine à l'invasion européenne cesse d'être une période de honteuse résistance à la sacro-sainte civilisation pour reprendre son caractère historique. Les guerres coloniales imposées à l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle, le partage de l'Afrique à la Conférence de Berlin de 1884-1885 cessent d'être des faits d'armes pour reprendre leur véritable caractère d'entreprise d'exploitation. L'histoire de l'Europe cesse d'être le prototype de l'histoire universelle pour garder sa valeur provinciale, L'histoire de la Guinée, l'histoire de l'Afrique prennent le pas sur elle.

En géographie humaine, l'Afrique cesse d'être peuplée de tribus colonisées au nom de la civilisation universelle et devient un continent habité par des peuples sous-développés économiquement et techniquement.

En littérature, le programme de la réforme trace le cadre dans lequel doivent s'inscrire les traditions orales, dès qu'elles seront transcrites. Ce sera alors la base de la littérature enseignée.

Ainsi le jeune écolier de l'ère de la décolonisation des mentalités voit de plus en plus son apport à la civilisation et sa place, à égalité avec les autres hommes, dans le domaine de la culture et de l'art. Il est de plus en plus désaliéné, il garde tout le privilège de l'humain sans cesser d'être soi ; il n'a pas besoin d'être l'autre, la doublure caricaturale de l'ex-colonisateur pour être reconnu comme homme.

Ce système d'enseignement se dresse directement contre les assertions qui tendraient à faire croire que les peuples colonisés n'ont en fait d'histoire, de littérature et d'arts que des anecdotes, des palabres, des propos de griots ou des curiosités pour touristes. Une autre idée est bousculée, celle selon laquelle le colonisateur représentant d'une espèce supérieure de l'humanité aurait le fardeau moral de conduire le colonisé.

De grands esprits comme J. Richard-Molard avaient souhaité une adaptation de l'enseignement à l'Afrique comme en témoignent ces lignes d'*Afrique Occidentale Française* (éd. Berger-Levrault, p. 176) écrites en 1947 :

« Il reste douteux que l'on puisse imposer de l'extérieur comme denrée d'une importation étourdie ou comme une greffe artificielle sur les masses, la culture, les mentalités métropolitaines. Cette importation échouerait sans doute exactement (et pour les mêmes raisons) comme l'importation

de certaines techniques agricoles. L'échec serait destructeur. Faut-il préciser que l'on n'enseigne plus que « nos ancêtres les gaulois avaient les yeux bleus... »

Mais jamais on ne s'était attelé totalement à ce labeur de renouvellement des programmes.

2° *Un enseignement démocratique et populaire :*

- Par la gratuité de l'enseignement à tous les niveaux.
- Par l'augmentation de la durée de la scolarité obligatoire portée à neuf ans (cinq ans de premier cycle aboutissant au C.E.P. et quatre ans de second cycle sanctionné par un Brevet d'Études du second cycle). Les enfants recrutés à sept ans doivent poursuivre leurs études jusqu'à l'âge de seize ans.
- Par l'extension des établissements de l'enseignement secondaire aux chefs-lieux des régions administratives notamment.

Les portes de l'école cessent d'être ouvertes à quelques-uns pour accueillir tous les enfants qui ont l'âge de les franchir. Durant l'année scolaire 1962-1963 quelques 70 000 nouveaux enfants de sept ans ont été scolarisés, chiffre supérieur aux 45 000 élèves qui constituent la totalité de l'effectif scolaire en 1957-1958.

Avec un optimisme légèrement excessif, le plan prévoit qu'à partir de l'année scolaire 1966-1967 tout enfant ayant l'âge d'aborder l'école (sept ans) y sera accueilli. La République de Guinée aura alors théoriquement réalisé la scolarisation complète. Le caractère démocratique du nouvel enseignement guinéen n'est pas seulement inscrit dans l'accroissement révolutionnaire de l'effectif scolaire mais encore dans le contenu de cet enseignement : ce qui est enseigné doit viser à améliorer les conditions économiques et sociales du peuple guinéen. L'enseignement doit être intimement lié à la vie de la nation, aussi espère-t-on que, dans quelque temps, il n'y aura pas une école n'ayant pas soit sa ferme, soit son petit atelier de production artisanale ; il n'y aura pas un seul élève qui ne s'adonne à quelque activité productive, activité qui, loin de nuire aux connaissances théoriques acquises, les potentialisent en les réalisant, en les confrontant avec le concret.

Si le nouvel enseignement guinéen a tardé à introduire le travail productif dans le programme de l'enseignement, c'est qu'en raison de la juste impopularité qui frappait le travail pratique forcé du temps de la colonisation, il fallait attendre que la nation ait surmonté et dominé son indépendance pour instituer sans heurts, un enseignement polytechnique accepté de tous.

Par cette démonstration, les promoteurs projettent de mieux se débarrasser d'un système d'enseignement colonial réservant à une minime fraction du peuple (5 à 10 %) le bienfait de l'enseignement, et cherchant à former plutôt que des techniciens, des auxiliaires africains : commis et scribes qui faisaient prime sur le marché. La colonisation avait besoin comme agent dévoué de cette minorité persuadée que, si elle avait réussi, c'était parce qu'elle différait des autres, c'est-à-dire du peuple dans lequel elle ne se réassimilait plus.

3° *Un enseignement moderne, rationnel, adapté aux réalités et aux besoins de la nation :*

- Par l'adoption de l'école de douze ans.
  - 1<sup>er</sup> cycle de cinq ans : enseignement de masse,
  - 2<sup>e</sup> cycle de quatre ans : enseignement secondaire moyen,
  - 3<sup>e</sup> cycle de trois ans : enseignement secondaire supérieur.

- Par la primauté accordée à l'humanisme scientifique et à l'enseignement technique sur l'humanisme classique européen.
- Par la liaison de l'enseignement aux réalités professionnelles, sociales, humaines, politiques et économiques de la nation, permettant ainsi l'éclosion et la transformation dynamique de toutes les ressources et possibilités du territoire national au bénéfice du peuple.

Quelle que soit l'aide matérielle ou financière que l'étranger accorde à la République de Guinée, rien ne sera changé si elle n'a pas les cadres techniques devant développer ce capital cristallisé et produire une plus grande quantité de biens de production et de biens de consommation.

Le nouvel enseignement guinéen a donc pris le parti, en élaguant les surcharges archaïques, de privilégier les disciplines scientifiques : mathématiques, sciences physico-chimiques, sciences biologiques, sciences de la terre, économie politique. A l'enseignement de ces sciences fondamentales s'adjoint celui des techniques qui en découlent.

Ainsi la réforme lutte-t-elle encore contre l'enseignement de type colonial qui, en distribuant un enseignement classique semblait souligner que, puisque « la Science » était européenne et « l'Émotion » africaine, on pouvait laisser se développer chez le colonisé la panique devant la mathématique, outillage capital pour comprendre et dominer le monde des choses.

#### ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de la nouvelle réforme, la pédagogie et la méthodologie appliquées pour tout ordre d'enseignement sont régies par les principes directeurs découlant des caractéristiques définies plus haut et des applications des connaissances psychologiques, ainsi qu'il suit :

- 1° Marquer la nécessité et les causes d'une transformation fondamentale des disciplines enseignées.
- 2° Aller du connu à l'inconnu, du simple au difficile ; persuader avec persévérance par démonstration raisonnée.
- 3° Dissiper l'idée que l'Europe occidentale est en permanence l'axe de la culture universelle, surtout en histoire et en littérature.
- 4° Africaniser par la réhabilitation de la personnalité et de la culture africaines.
- 5° Donner un cachet d'universalité au contenu de tout enseignement, (chaque continent gardant sa valeur provinciale).
- 6° Inculquer l'idée que l'histoire est le récit d'un progrès de la connaissance et de la domestication de la nature, progrès dont tous les peuples du monde sont capables et responsables.
- 7° Insister sur la perfectibilité maximum de l'homme de n'importe quel pays et sur la nécessité et la valeur historique de la coopération internationale.
- 8° Montrer la contribution historique de l'Afrique au progrès général de l'humanité dans la chronologie de l'histoire des civilisations universelles.
- 9° Démontrer que l'humanisme de l'histoire, de l'économie politique et de la géographie comporte une logique certaine.
- 10° Développer l'esprit critique et démocratique des élèves et proscrire la méthode dogmatique anachronique.

11° Concrétiser au maximum les leçons et y faire participer le plus largement possible les élèves.

12° Pratiquer le principe de continuité, de progression, de relativité et de répétition rationnelle, base fondamentale de toute pédagogie.

L'application de ces principes teintés de pédagogie classique, d'africanisme, et d'une touche de marxisme doit se faire dès l'école élémentaire et se poursuivre dans chacun des cycles d'enseignement jusqu'à l'université.

#### STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT

En fonction de données démographiques et en réponse à l'avidité des parents de donner à leurs enfants une instruction supérieure à la leur, l'enseignement guinéen se constitue avec une structure assez semblable à celle de l'enseignement français.

Il commence par la mise en place des établissements d'enseignement du premier cycle. D'après les statistiques démographiques, il y a une trentaine d'enfants de sept ans par 1 000 habitants, de sorte que, s'il y a dans une première phase des classes de 60 élèves, il faut avoir une école pour 2 000 habitants ; si dans une deuxième phase on veut réaliser l'effectif de 30 élèves par classe, il faudra avoir une école par 1 000 habitants.

Comme suite au premier cycle (classes de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> où enseignent 3 000 Guinéens) qui vise à donner aux jeunes les connaissances suffisantes pour devenir adultes, pour comprendre la vie politique et économique de la nation, et participer au mieux de leurs capacités aux activités productives et de gestion, l'enseignement de second cycle (de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup>) dispensé dans les C.E.G. et les C.E.T. par 193 étrangers et 185 Guinéens en 1963-1964 est sanctionné par un Brevet d'Études et un Examen Professionnel de Spécialité.

Actuellement sur 34 collèges d'enseignement secondaire moyen, 8 sont des collèges d'enseignement technique. Dans les 26 autres collèges d'enseignement général seront implantés, dès qu'on disposera de matériel technique et de professeurs en suffisance, des ateliers de fer, bois, maçonnerie ou des fermes (certaines fermes sont en voie d'installation en 1965, d'autres fonctionnent déjà ; celle de Macenta en particulier sert d'exemple). Les ouvriers spécialisés qui en sortiront pourront s'insérer directement dans la production.

Ceux qui suivent le troisième cycle (de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup>) dispensé dans 6 lycées en sortent avec un baccalauréat classique, moderne ou technique. Ils ont suivi pendant trois ans des cours obligatoires d'économie politique. Les lycées techniques de Conakry-Donka et de Kankan préparent des agents techniques et des cadres de maîtrise.

L'obligation pour la Guinée de faire face dans la mesure du possible à ses besoins en main-d'œuvre a, pour condition première de réalisation, la formation des enseignants. Celle-ci est assurée :

— Dans les écoles normales primaires de Kankan, de Macenta (transférée provisoirement à Kankan, en attendant que l'école normale rurale de Macenta possède ses propres locaux à Faranah), de Conakry, pour les instituteurs (la promotion annuelle est d'environ 580 adjoints) ;

— A l'École normale « Julius Nyeréré » de Kankan pour les professeurs du second cycle ;

— A l'École des cadres techniques pour l'enseignement et l'industrie de Conakry, pour les professeurs du technique ;

— Dans les Facultés de Lettres et de Sciences intégrées à l'Institut Polytechnique pour l'enseignement dans les lycées.

En fait, l'Institut Polytechnique, mené *manu militari* sur le mode français, et inspiré dans sa structure de celui de Zurich, comporte principalement des facultés d'ingénieurs : géologie-mines, génie civil, agronomie, bientôt électromécanique. Construit dans le cadre des accords avec l'U.R.S.S., il est conçu pour 1 500 étudiants avec 90 salles et laboratoires. Une première promotion de 60 étudiants a été admise en octobre 1962. En 1963-1964, les effectifs étaient les suivants :

Propédeutique Sciences : 60 étudiants	Propédeutique Lettres : 10
1 <sup>re</sup> année Ingénieurs : 40	1 <sup>re</sup> année Lettres : 6
1 <sup>re</sup> année Sciences-Math.-Physique : 8	
Total : 124 étudiants.	

En 1964-1965, on compte 167 étudiants. La scolarité de quatre ans doit se compléter par une année de stage pendant laquelle l'étudiant rédige un Diplôme d'Études Supérieures.

A ces effectifs, il convient d'ajouter les 1 409 étudiants et stagiaires répartis dans 25 pays étrangers en 1963-1964. Le plus fort contingent se trouvait en U.R.S.S. : 303 ; 198 étaient en R.D.A., 182 aux États-Unis, 127 en France, 88 en Yougoslavie, 68 en Allemagne Fédérale, 65 en République Arabe Unie, etc. A la rentrée de 1964, un grand nombre d'étudiants en sciences humaines ont été transférés de Paris à Alger.

D'autres écoles spéciales de langues, beaux-arts, secrétariat, santé, fonctionnent en marge des enseignements secondaires. L'École Nationale d'Administration assure quatre années de scolarité après le baccalauréat.

#### BILAN DES INVESTISSEMENTS

On a souvent reproché aux pays sous-développés de proposer de magnifiques plans (celui de la réforme scolaire en est un), mais conçus trop idéalement sans tenir suffisamment compte des difficultés de réalisation, et de ne pas oser faire le bilan exact de l'application du plan après quelques années de fonctionnement. Ce reproche ne touche pas l'enseignement guinéen : les statistiques sont publiées, les difficultés reconnues, l'autocritique effectuée, les modifications opérées. Il reste à faire quelques interprétations.

Le bilan, même s'il ne correspond pas exactement aux perspectives entrevues ne manque pas d'être encourageant. Pour mieux apprécier d'un coup d'œil l'énorme investissement réalisé dans le domaine éducatif, il suffit de comparer pour l'enseignement élémentaire les chiffres de 1953 à ceux de 1963. 1958, l'année de l'indépendance, marque le début d'une progression extrêmement rapide.

	1952-1953	1958-1959	1962-1963
Écoles .....	150	347	1 459
Classes .....	419	797	3 495
Enfants scolarisés .....	17 390	46 616	159 494

Ces chiffres, pour être plus significatifs, devraient être mis en correspondance avec l'évolution démographique, mais nous ne possédons pas d'estimation valable de la population scolarisable en 1952.

Néanmoins, en calculant sur une période de dix ans de 1948 à 1957, les chiffres montrent une amélioration de 13% pour le nombre d'établissements et de 240% pour le nombre d'élèves. Une école desservait en 1957, une superficie

moyenne de 1 000 km<sup>2</sup> contre 2 340 km<sup>2</sup> en 1948. Théoriquement la distance moyenne entre deux écoles était de 32 km contre 48 en 1948. Cinq ans seulement après l'indépendance, l'effectif scolarisé avait augmenté de 276,7% et le nombre des enseignants de 301,6%. Dans ce dernier temps, les taux de scolarisation passaient de 9,5% à 29%.

Plus de 300 écoles nouvelles en dur s'ouvrent chaque année — l'expression d' « école sous les manguiers » en devient archaïque — et l'on note un progrès important dans la scolarisation féminine, corrélat d'une action généralisée de promotion de la femme guinéenne, puisque la proportion de filles fréquentant les écoles élémentaires passe d'une fille sur quatre garçons en 1959, à une fille sur deux garçons en 1964.

Chaque comité de village a désormais son école construite par investissement humain sous les directives du P.D.G. Les matériaux et quelques sommaires moyens de transport sont fournis par les autorités administratives ; chaque ouvrier, surtout le dimanche pour ceux employés en semaine, y apporte sa force de travail. Un important effort a été fourni dès 1959 : 335 classes nouvelles ; en 1960 : 741 ; en 1961 : 572. Manque-t-on de matériel d'équipement des locaux ? Qu'à cela ne tienne, il suffit de quelques bancs fabriqués avec les matériaux du bord par le menuisier du village, et d'un moniteur bénévole.

Même bond dans l'enseignement secondaire et technique. En 1953, le collège moderne court (169 élèves, dont 27 filles) et le collège classique de Conakry (135 élèves, dont 16 filles) étaient les seuls à dispenser l'enseignement secondaire. L'enseignement technique était donné au Collège Technique de Conakry, dans deux centres d'apprentissage industriel (Conakry et Kindia), et dans un centre d'apprentissage agricole à Tolo. En 1958-1959, on comptait 20 écoles avec un effectif total de 4 557 élèves et en 1963-1964, 41 écoles et 12 398 élèves. Cet effort visait à pourvoir la Guinée de cadres moyens.

Enfin, en 1958, il n'y avait pas d'enseignement supérieur et l'immense majorité de la population était analphabète. Depuis a été créé un Institut Polytechnique et une campagne d'alphabétisation est en cours, dont il est prématuré de faire le bilan.

Pour un pays comprenant, en 1963, approximativement 118 500 enfants âgés de 7 ans, 520 000 de 7 à 13 ans et 375 000 de 14 à 20 ans, le budget de l'éducation nationale cette année-là s'élevait à 1 milliard 516 millions de francs guinéens au chapitre personnel et 868 millions au chapitre matériel. Au total, le quart du budget national y était consacré. Pour les six dernières années, le tableau suivant présente la répartition et le total du budget de l'éducation nationale par rapport au montant du budget général de la nation.

### BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

EXERCICE 1960 A 1965 (en milliers de francs guinéens).

ANNÉE	PER- SONNEL	MATÉ- RIEL	BOUR- SES à l'extérieur	TRANS- PORT	TOTAL	MONTANT DU BUDGET GÉNÉRAL
1960 . . . .	942 565	493 702	82 000	4 000	1 522 268	8 225 760
1961 . . . .	1 150 000	680 000	149 000	40 000	2 019 000	8 745 200
1962 . . . .	1 132 595	673 800	150 000	50 000	2 006 395	9 737 550
1963 . . . .	1 516 318	868 210	150 000	30 000	2 564 528	10 348 000
1964 . . . .	2 073 286	499 675	150 000	30 000	2 652 961	11 712 000
1965 . . . .	2 441 249	638 616	200 000	100 000	3 079 865	13 352 000

Quant au budget du plan triennal 1960-1963, il prévoyait 38 milliards 912 millions se répartissant ainsi : Infrastructure et transport : 36,39 % ; Production : 47,26 % ; Services sociaux : 15,96 % (dont 771 millions à l'habitat et à la jeunesse, 1 760 millions à la santé publique, et 3 680 millions à l'enseignement) ; fonds de réserve : 0,38 %. Le plan septennal doit consacrer 20 milliards de francs guinéens aux constructions scolaires.

#### DIFFICULTÉS ET CRITIQUES

La satisfaction qu'apporte le bilan de ces investissements ne doit cependant pas faire oublier les difficultés et les critiques ayant trait aux principes de base et à leur application concrète.

Le principal reproche vise une maladie de notre siècle encombré par le développement de multiples spécialités difficilement assimilables par un esprit jeune : les programmes sont trop chargés. M. Behanzin, Inspecteur général de l'enseignement, formule ainsi la critique :

« Une abondance de matières enseignées dans le secondaire et un relèvement inconsidéré de cet enseignement, singulièrement dans les matières techniques, et en particulier en mathématiques, dénotent un « bourrage de crâne » dont la conséquence est, soit de laisser l'enfant au fond de sa vallée d'ignorance, soit de causer chez les enfants qui essaient de suivre de graves crises mentales ».

En outre, ces programmes rénovés, complétés, adaptés à la réalité africaine, et soulignant l'importance des matières techniques, sous-estiment semble-t-il une difficulté fondamentale due à la langue dans laquelle se donne l'enseignement : le français. Pour le Guinéen d'ethnie foula, malinké, soussou, etc., le français n'est pas la langue maternelle. Il y a donc lieu d'insister particulièrement sur cette formation préliminaire à toute autre. Comme aucune attention spéciale n'y est apportée au niveau du premier cycle, cette lacune hypothèque tout l'enseignement futur et se fait sentir jusque dans l'enseignement supérieur. Une telle carence s'accroît du fait que de nombreux professeurs étrangers : Égyptiens, Tchèques, Soviétiques... ont été embauchés par l'Éducation Nationale, et s'expriment souvent moins bien que leurs élèves dont ils ralentissent ainsi l'apprentissage littéraire. La variété dans l'échelle des qualifications de beaucoup de professeurs de langues, l'insistance sur la conversation sans formation de base au vocabulaire, à la grammaire et à la version, peut aussi expliquer que certains élèves aient peu retenu de leur étude de l'anglais.

A cela s'ajoute que, par souci d'économie, la Guinée a voulu former le plus rapidement possible des instituteurs adjoints, pouvant se substituer entièrement dans le premier cycle aux instituteurs français. Or le niveau de ces moniteurs auxiliaires est si bas, et l'aptitude pédagogique de certains instituteurs adjoints, ayant par surcroît de 60 à 80 élèves par classe, si douteuse, que l'enseignement qu'ils dispensent en devient illusoire. Ceci a provoqué, lors de la rentrée de 1964, des manifestations de parents refusant de confier leurs enfants à des incapables. Au bout de quatre ou cinq ans d'études, les enfants sortaient de l'école primaire un peu moins ignares qu'à leur entrée, mais incapables d'être admis dans un C.E.G.

Si encore les maîtres disposaient d'une conscience professionnelle suffisante, le mal serait moindre, mais, sollicités par des tâches extra-scolaires plus ou moins importantes, ils sont trop souvent absents de leur poste, (certains Européens en donnent tristement l'exemple), ou bien négligent de suivre de près leurs élèves en corrigeant assidûment leurs cahiers. Certains se permettent même d'exclure des enfants pour des motifs futiles.

Pour les maîtres de bonne volonté formés par des méthodes traditionnelles et dogmatiques, il est difficile de moderniser du tout au tout leurs habitudes d'enseignement. Malgré un très louable effort de formation pédagogique lancé par la direction de l'enseignement, beaucoup de maîtres sont insuffisamment incités au renouvellement de leurs cours au niveau local, ou bien manquent d'informations, de matériel, d'ouvrages circonstanciés pour utiliser des méthodes concrètes et pour bien préparer leurs cours.

Cette pénurie de livres, de revues spécialisées, de matériel scolaire, d'équipement technique et de laboratoire est le principal handicap à tous les niveaux pour un perfectionnement des maîtres et un enseignement efficace. Ici le professeur de dessin industriel manque de papier calque, là, on doit suivre à trois ou quatre sur le même manuel. Même le matériel audio-visuel, don de quelques pays développés, reste souvent inutilisable par défaut de manipulateurs expérimentés et à cause de l'absence d'électrification de nombreuses petites villes de l'intérieur.

De telles difficultés, générales d'ailleurs en Afrique comme le montre le rapport d'un expert de l'UNESCO à la Conférence d'Addis-Abéba en mai 1961 (cf. Richard Greenough, *Un rendez-vous africain - L'éducation en Afrique : problèmes et besoins*), ne doivent pas être imputées à une imprévoyance du Ministère de l'Éducation Nationale, mais aux limites de son budget, et au manque de devises étrangères de la banque nationale. Ce problème de devises, qui grève toute l'économie guinéenne, ne touche pas seulement l'achat de matériel, mais affecte aussi le recrutement de professeurs étrangers. Cependant en décembre 1963, 464 experts étrangers étaient mis à la disposition de l'Éducation Nationale dont 423 enseignants et 41 techniciens ou employés de bureau. 21 nationalités étaient représentées. Par ordre d'importance décroissante on notait : 226 Français, 42 Soviétiques, 33 Belges, 27 Américains, 22 Antillais et Haïtiens, 18 Yougoslaves, etc. Paradoxalement, leur objectif est de travailler à leur propre éviction en formant les Africains qui les remplaceront. Ainsi en 1965, une cinquantaine de professeurs de C.E.G. (instituteurs dans le cadre métropolitain) ne verront pas leur contrat renouvelé.

Enfin, une dernière critique vise la structure elle-même de l'enseignement :

« L'enseignement pré-universitaire dans les colonies françaises était de treize ans : six ans dans le primaire, sept dans le secondaire ; l'on se demande pourquoi la Réforme l'a ramené à douze ans assortis d'une répartition de trois cycles : un premier cycle de cinq ans, un second de quatre ans, un troisième de trois ans. Le premier cycle, par la brièveté de sa durée, ne réussira pas à donner à l'enfant des connaissances assez solides, pour l'empêcher, une fois abandonné à lui-même de sombrer dans l'analphabétisme. Enfin, le programme de l'enseignement primaire complet ne pouvant être épuisé en quatre ans d'études, les maîtres de l'enseignement primaire sont à cheval sur deux cycles et deux directions d'enseignement, les premier et second cycles ». (Rapport général sur l'enseignement, par L. Behanzin).

#### VALEUR DES CRITIQUES

L'expression massive de toutes ces difficultés risque de faire croire à un échec relatif de la réforme de l'enseignement à plus ou moins brève échéance. Mais avant d'accuser de façon inconsidérée, il importe, d'une part de tester la validité des arguments, d'autre part de savoir si des modifications n'ont pas été apportées pour revaloriser l'enseignement. Ceci fait, on s'aperçoit que les perspectives sont plutôt encourageantes. Les étrangers le reconnaissent d'ailleurs. Un expert de

l'O.N.U. m'avouait que le ministère de l'Éducation Nationale était celui qui fonctionnait le mieux en Guinée. Déjà structuré avant l'indépendance, il avait continué de recevoir des crédits et des professeurs. Il concentrait aussi une bonne partie des élites intellectuelles du pays. Ajoutons à cela que son essor est dû aux personnalités qui le dirigent. Je ne serais suspect de distribuer des éloges immérités que si les dirigeants guinéens eux-mêmes n'étaient pas unanimes à reconnaître la valeur des directeurs de l'enseignement par la confiance qu'ils ne cessent de leur accorder.

Un examen des critiques nous convainc que comparativement à bien d'autres pays africains, la Guinée peut compter sur les fruits de ses investissements éducatifs.

Le relèvement des programmes de l'enseignement secondaire par accroissement de la culture scientifique et technique, par l'adjonction de disciplines telles que l'économie politique et l'éducation civique est une nécessité si l'on veut revaloriser le baccalauréat africain par comparaison à celui des pays européens. Il se justifie par le légitime souci d'éviter aux élèves, à l'issue du secondaire, de se sentir dépaysés dans l'enseignement supérieur, où qu'ils aillent. Le bourrage de crâne, dans une Afrique parfois indolente, est en réalité moins à craindre pour l'instant que le fait de laisser des jeunes cerveaux en jachère. Si des difficultés se marquent au niveau du secondaire, c'est surtout à cause des insuffisances de la formation primaire, ce que vise à pallier la nouvelle réforme.

La *Revue de l'Éducation Nationale* présente en effet des directives pédagogiques, des leçons types, des exercices d'observation susceptibles d'aider le jeune moniteur. Instituteurs et moniteurs, si leur nombre est inférieur à six dans le groupe scolaire auxquels ils appartiennent, se réunissent avec ceux de villages environnants en « collectif » d'au moins huit membres. Lors de la réunion de chaque samedi, à tour de rôle, chaque maître fait une leçon modèle critiquée par ses collègues. Les problèmes de rivalité ethnique entre professeurs n'interviennent nullement dans ces critiques. Pourtant la direction de l'enseignement mêle les ethnies à tel point qu'il est très rare qu'un instituteur enseigne dans sa région d'origine. Seuls les moniteurs titulaires du certificat d'études primaires, recrutés par l'inspection primaire de la région sont affectés de préférence dans leur village natal afin d'être mieux surveillés par les membres de leur parenté. Les familles accentuent de plus en plus leurs exigences par rapport au moniteur auquel elles n'hésitent pas à faire grief de mettre un an pour apprendre à un enfant de sept ans à compter jusqu'à vingt.

Un contrôle plus sévère du travail des maîtres et des élèves par les inspecteurs et chefs d'établissement complète la réforme remaniée en 1964. Une surveillance attentive est organisée par les inspecteurs afin que les chefs d'établissement respectent un emploi du temps conforme aux directives pédagogiques, qu'ils contrôlent la ponctualité et l'assiduité des maîtres, qu'ils examinent chaque mois les cahiers de devoirs et de leçons des élèves de leur établissement.

Une plus grande aptitude pédagogique des instituteurs doit aussi être la conséquence de la sortie de promotions spécialement formées à leur tâche dans les écoles normales primaires et secondaires. Face au déficit du nombre des enseignants lors de la campagne de scolarisation correspondant au plan triennal de 1960 à 1963, une sérieuse sélection des maîtres n'avait pu être effectuée. Les bons professeurs et instituteurs africains ont toujours eu tendance à quitter l'enseignement afin de s'engager soit dans les carrières plus passionnantes de la politique ou de la diplomatie, soit dans les professions mieux rémunérées de la fonction publique et du commerce. Après l'indépendance, la ponction faite dans le corps enseignant primaire par le départ de beaucoup d'instituteurs français et par l'affectation d'instituteurs africains à des postes administratifs, à des cabinets ministériels ou à des charges d'inspecteur primaire a obligé le ministère

à faire appel à des moniteurs titulaires du certificat d'études primaires, anciens menuisiers, tailleurs, etc., lancés dans l'enseignement sans stage préparatoire, mais heureux de bénéficier mensuellement d'un salaire assuré de 15 000 fr. guinéens, alors que le revenu moyen annuel du paysan guinéen ne dépasse guère 20 000 fr. guinéens selon les calculs d'un expert de la Permanence Nationale du Parti. Certains moniteurs révélés inaptes peuvent maintenant être remplacés à leur poste par des jeunes mieux formés. Désormais, chaque moniteur doit subir les épreuves d'un concours qui peut l'éliminer. Des stages de 45 jours du 1<sup>er</sup> août au 15 septembre, organisés dans leur région administrative de recrutement, favorisent leur perfectionnement. Une absence non motivée à ce stage est sanctionnée par la suppression de la solde.

Loin de se soucier seulement de la formation des maîtres la nouvelle réforme s'est consacrée à la réélaboration des programmes. Le premier cycle doit aboutir à donner à l'enfant un enseignement du niveau du certificat d'études primaires élémentaire. Comme, par ailleurs, l'objet de ce premier cycle est d'armer intellectuellement les enfants à jouer leur rôle futur d'hommes et non de former des candidats fonctionnaires pour une administration déjà pléthorique, le concours de passage du premier cycle au second ne donne lieu désormais à la délivrance d'aucun diplôme ; il sélectionne un tiers ou un quart des élèves pour le second cycle, tandis que le reste est pris en charge par des fermes et des chantiers écoles. Afin de ne pas couper le travail intellectuel du travail manuel, la reconversion des C.E.G. en collèges d'enseignement technique et agricole pour les garçons, ménager pour les filles, est aussi envisagée (les deux tiers du temps seront consacrés à l'enseignement général et un tiers à l'enseignement professionnel) avec fabrication d'objets utiles, de même qu'un mode de formation d'ouvriers qualifiés par les entreprises industrielles elles-mêmes, en complétant la pratique par la théorie élémentaire. Dans cette même optique d'union de la production et de l'instruction, il faut signaler qu'un certain nombre d'écoles en 1965 ont leur jardin potager ou leur champ de manioc, de patates, de taros, cultivés par les élèves eux-mêmes et dont le produit de la vente gérée par une mutuelle de parents, sert ensuite à l'achat de fournitures et de matériel scolaire.

Aux insuffisances de la formation à la langue française, les nouveaux programmes remédient par une part plus grande faite à la grammaire, à l'orthographe, au vocabulaire, ainsi qu'à la rédaction, au détriment de la littérature proprement dite dans le second cycle.

Dans le but de mieux satisfaire aux exigences d'un enseignement concret et moderne, des documents et ouvrages didactiques sont en voie d'impression par l'imprimerie nationale « Patrice Lumumba ». Ceci, il est vrai, ne résoud pas totalement le problème de la pénurie de livres dont ont besoin, pour étoffer leurs cours, les instituteurs et professeurs, et, pour s'informer, professeurs et étudiants.

Quant aux critiques adressées à la structure même de l'enseignement, elles ont été entendues par l'Inspecteur général qui y répond de la façon suivante :

« Les douze ans d'enseignement pré-universitaire doivent être maintenus, étant imposés par notre souci de donner une large formation scientifique et culturelle aux élèves et tenant compte de la nécessité de leur faire aborder l'enseignement supérieur à un âge laissant intactes leurs facultés d'assimilation. La répartition en trois cycles de cet enseignement de douze ans, doit être maintenue comme, d'une part, permettant la réalisation rapide de la scolarisation intégrale, et d'autre part, offrant les meilleures garanties et la meilleure souplesse de sélection conforme au plan de développement économique-social de la nation ». (Rapport général sur l'enseignement.)

Une fois admise cette durée de scolarité et estimée la population scolarisable, des effectifs prévisionnels d'enfants par année et d'enseignants par spécialités sont dressés qui montrent l'ampleur des besoins pour chaque cycle : en 1970, il faudra 9 000 enseignants de premier cycle pour instruire près de 450 000 enfants.

Dans un tel calcul, on mise sur une scolarisation complète, sans mettre en ligne de compte les nombreux facteurs inquantifiables qui font que telle région dans tel contexte économique, sociologique ou religieux ralentit l'évolution souhaitable.

#### ÉTUDE DIFFÉRENTIELLE DES TAUX DE SCOLARISATION

Si l'on établit une carte de la scolarisation en Guinée en 1964, on s'aperçoit que les plus faibles taux de scolarisation correspondent aux régions géographiques du Fouta-Djalon et qu'en outre, elles suivent une sorte de ruban parallèle à la voie de communication Conakry-Kankan et allant de Boffa-Fria (19,55%) à Siguiri (20,43), en passant par Télimélé (13,95), Pita (17,10), Dalaba (14,70), Dinguiraye (21,70), alors que le taux moyen pour la Guinée environne 30%.

La recherche causale nous contraint à des explications différentes selon les régions géographiques considérées. Sans doute, le dynamisme de tel inspecteur primaire influe-t-il énormément dans la scolarisation de la région qu'il administre, mais d'autres causes interviennent, d'ordre géographique, historique, économique et sociologique.

En ce qui concerne le Fouta-Djalon, un observateur extérieur à la Guinée en mal de preuve pour jeter le discrédit sur la politique gouvernementale espérerait susciter une réponse affirmative à la question suivante : « Ne s'agirait-il pas d'un manque d'établissements scolaires par suite d'une moins grande emprise du P.D.G. et de ses investissements humains sur les Foulas ? » Or, tout au contraire, l'ethnie foula a été galvanisée depuis longtemps par la politique comme l'a montré un article de Diallo Ousmane écrit en 1957 sur « L'évolution sociale chez les Peuls du Fouta-Djalon », et le P.D.G. y recrute autant que partout ailleurs ses militants et ses élites.

Des explications, premièrement, par le manque d'incitation chez des parents agriculteurs-éleveurs à voir leurs enfants scolarisés quitter l'élevage et fuir vers la ville ; deuxièmement, par la faible concentration démographique, malgré une forte densité, qui obligerait les enfants à faire de longs trajets dans la montagne pour se rendre à l'école, n'ont d'importance que secondaire. La véritable raison est historique et sociologique à la fois. Le Fouta-Djalon comme le Dinguiraye ont toujours été des fiefs de résistance aux apports culturels autres que ceux de l'Islam. Sous la colonisation, les régions du Fouta, très islamisées depuis le second courant d'immigration foula aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, s'opposaient du mieux qu'elles pouvaient à l'implantation d'écoles laïques et profanes. Avant que le P.D.G. ne brise la féodalité foula, on comprenait mal qu'un noble aille à l'école des *kafiri*, « mécréants ». Les fils de chefs suivaient seulement l'école coranique où ils apprenaient à lire l'arabe sous la direction d'un marabout, en anonnant jusqu'à ce qu'ils puissent les lire et les reproduire sans faute, des versets du Coran pyrogravés sur des tablettes de bois. S'il arrivait qu'un fils de captif intelligent s'instruise en arabe, malgré l'habitude qu'on avait de ne pas leur enseigner l'islamisme, il acquérait alors dans la famille de son maître une situation adoptive équivalente à celle des fils du sang. Comme à la plupart de ces fils de captifs étaient refusés les bénéfices des lettres arabes, quelques-uns préféraient suivre les cours des écoles françaises établies dans les centres importants comme Labé qui a conservé un taux de scolarisation légèrement supérieur aux autres

anciens chefs-lieux de cercle, soit 26%. Ainsi, au bout de quelques temps, grâce à leur formation, obtinrent-ils des situations intéressantes que ne tardèrent pas à leur envier les enfants des chefs qui discréditaient au début la culture occidentale. Et les Diallo, Bah, Barry, Sow... de se lancer avec acharnement dans les études. Parfois vexés de voir des fils de captifs plus brillants qu'eux en classe, les fils de nobles n'hésitaient pas à les brimer et même à les empêcher de suivre des cours. On raconte même que certains instituteurs foula féodaux n'avaient dans leur classe que leurs enfants, neveux et nièces.

A ce retard dans la scolarisation du Fouta sous l'influence de l'islamisme s'oppose le taux supérieur de la région de Kissidougou (69,10%). L'ethnie kissi, animiste comme d'autres peuples de la forêt, n'a été touchée que récemment par l'Islam. Les missionnaires catholiques, avec des intentions de prosélytisme, y ont développé l'enseignement primaire quelques décennies avant l'indépendance. De ces écoles sont sortis bon nombre des cadres actuels de la Guinée. Cette impulsion donnée à la scolarisation dans les régions catholiques, jusqu'à la suppression des écoles confessionnelles en 1961, explique en partie que les parents qui ont bénéficié du savoir soient davantage disposés que d'autres à envoyer leurs enfants à l'école. A cela s'ajoute l'activité d'un récent inspecteur et le dynamisme bien connu des riches zones forestières de la Guinée.

Par contre, la richesse agricole de l'estuaire du Rio Pongo jusqu'à Boffa semble avoir un effet contraire sur la population. Les terres basses, humides, coupées de marigots et produisant en abondance du riz, des colas et des palmistes créent une suffisance économique qui, alliée au traditionnel farniente des Sous-sou et Baga (ce qui n'exclut pas un esprit querelleur), fait qu'il leur suffit de bien manger pour vivre sans plus se soucier d'enrichissement intellectuel.

A l'autre extrémité orientale de la Guinée, Siguiri sur le plateau mandingue du Bouré, dans une région où les placers aurifères ont cessé d'être exploités, se ressent de son éloignement de la capitale. Les impulsions de rénovation et d'investissements humains lancés de Conakry s'éteignent au loin comme des ondes sur l'eau. Siguiri, ancien comptoir renommé, ville de marché aux portes de l'actuel Mali, n'a cessé de décliner depuis la dernière guerre. Les maisons et les cases ont vieilli, les gens s'y sont appauvris quoique la terre soit aussi productrice qu'ailleurs. Dans ce climat de laisser-aller général, l'instruction n'a guère progressé.

Partout ailleurs, les écarts par rapport au taux moyen de scolarisation sont réduits. Seule la région de Nzérékoré-Yomou (36,19% d'enfants scolarisés en 1964) nous surprend par son retard dans la scolarisation féminine. On y compte seulement 3 337 filles pour 11 607 garçons. La main-d'œuvre féminine dans les travaux d'agriculture, de pêche au marigot et de cuisine est trop précieuse en cette région enrichie par la traite du café et des palmistes pour que le système patriarcal puisse se desserrer au point de laisser aux filles les mêmes avantages scolaires que ceux donnés aux garçons. On peut toutefois estimer qu'une telle situation est susceptible de considérablement se transformer en peu de temps avec les efforts de promotion féminine lancés par le parti. A égalité de valeur et d'aptitudes, garçons et filles accèdent déjà à des postes similaires.

Cette étude différentielle des taux selon les régions géographiques devrait se conjuguer à une étude de la scolarisation selon les milieux sociaux, mais l'enquête s'est révélée délicate à mener, car la Guinée professe pour elle-même, en théorie, l'inexistence des classes sociales. On comprend cependant que la scolarisation quasi-totale chez les enfants de hauts et de moyens fonctionnaires, l'est moins chez ceux de petits commerçants urbains, et moins encore dans le monde paysan de la brousse qui ne peut payer les menues fournitures scolaires indispensables et des vêtements à peu près convenables pour se présenter à l'école.

Si nous avons la possibilité de mieux approfondir quelques données qualitatives, une analyse psycho-sociale des rapports entre l'école et le milieu complè-

terait aussi avec bonheur notre étude des investissements éducatifs en ce qu'elle expliquerait certaines difficultés d'une scolarisation parfaitement réussie. Les déséquilibres affectifs accompagnant le sevrage, l'insuffisance de l'éducation sensori-motrice nécessaire à l'introduction de l'enfant au monde mathématique et géométrique, les lacunes de l'éducation familiale dans la phase pré-scolaire, l'antinomie entre l'éducation communautaire et la philosophie au fond assez individualiste de l'école semblent autant de facteurs d'inadaptation aux méthodes et programmes en vigueur. On saisirait mieux aussi l'utilité des jardins d'enfants de quatre à sept ans pour combler les lacunes de l'éducation familiale. Le reproche qu'on leur fait d'arracher l'enfant à la tendresse maternelle manquerait de pertinence si ces jardins d'enfants n'ouvraient qu'une partie de la journée. En ville, ils auraient plutôt l'avantage d'arracher l'enfant à la rue et de faire prélude le didactisme de l'enseignement primaire par un certain nombre de données concrètes. Par ce moyen, un pont serait plus facile à jeter entre l'école et la famille africaine. Le jardin d'enfants permettrait sans doute la croissance de l'intérêt porté par la famille à l'école.

Si le degré d'urgence moindre de tels problèmes, joint à la difficulté de prescrire une action efficace, tant que sont mal connues les causes capables de la justifier et celles risquant de la gêner, doivent exclure toute solution hâtive, néanmoins une particulière attention mérite d'être bientôt apportée à ces questions comme à celle de l'angoissant hiatus qui se manifeste entre l'enfant scolarisé, spécialement le collégien, et ses parents, à tel point que ceux-ci, souffrant d'infériorité par rapport à leurs enfants plus savants qu'eux, les laissent pendant l'adolescence agir à leur guise.

#### CONCLUSION

Le processus de libération de l'ignorance va en s'accéléralant dans une Guinée fière à juste titre de ses investissements éducatifs réalisés dans une optique de retour à la sève du terroir. C'est ce qu'évoquait M. Mamba Sano dans une interview accordée aux rédacteurs de la *Revue de l'Éducation nationale*, en octobre 1963 :

« L'élément catalyseur de notre système scolaire, disait-il, celui qui en est désormais le moteur et l'épine dorsale, c'est certainement la mystique de réhabilitation de l'Afrique pour la régénération et l'épanouissement de toutes nos valeurs enfin retrouvées, décapées et rendues à leurs sources d'inspiration et de jaillissement natives ».

Il reste encore dans certaines disciplines à monnayer ce programme original et à le faire appliquer avec rigueur à des enseignants dont la compétence ne cesse de s'améliorer. Instruits par les leçons des vieux instituteurs, il arrive que les jeunes se mettent encore à l'école de ces prestigieux pédagogues dont une génération garde le souvenir. Le *Moussa et Gigla* de Péroz, les livrets Monod, le *Mamadou et Bineta* de Davesne conservés dans la bibliothèque des maîtres chevronnés inspirent encore, sinon par leur esprit du moins par leur méthode, tout un enseignement. Car la pédagogie, art de faciliter la transmission du savoir et non le savoir lui-même, n'a pas tellement varié depuis que la Guinée mène seule son destin. Peut-être cependant la sagesse l'orienter-t-elle davantage vers le passage du savoir au savoir-faire, c'est-à-dire vers un humanisme complet qui adapte l'individu à son rôle social et professionnel. Malgré les inévitables insuffisances de son infrastructure scolaire, la Guinée a conscience que sa planification aboutira sous peu à une meilleure insertion sociale de la jeunesse ainsi qu'à une victoire du culturel.